PROGRAMME DE RECHERCHE EXPLORE

Foire aux questions



Concordance et objectifs

Quel type de recherches le programme de recherche Explore soutient-il ?

Le programme de recherche Explore appuie la recherche prospective de disciplines variées, qui anticipe les défis sociétaux émergents et fait progresser les connaissances dans les domaines prioritaires déterminés par le Groupe CSA. On s'attend à ce que les projets répondent à de nouvelles questions, explorent des domaines moins bien compris et analysés, et contribuent à la portée plus large de l'initiative de recherche du Groupe CSA, en considérant les lacunes et en répondant aux questions essentielles sur le sujet pour apporter un bénéfice à la société à long terme.

En quoi ce programme diffère-t-il des autres programmes de financement de la recherche ?

Le programme de recherche Explore finance plusieurs projets complémentaires dans le cadre d'une initiative de recherche commune, en mettant l'accent sur la collaboration, le partage des connaissances et les retombées à long terme qui dépassent les projets individuels. Les équipes financées doivent participer à l'engagement interprojets et contribuer aux activités de partage d'informations collectives animées par le Groupe CSA. Le programme encourage également de manière explicite les perspectives interdisciplinaires, y compris pour les disciplines qui ne sont pas traditionnellement associées au sujet.

Pourquoi le Groupe CSA investit-il dans des projets par l'intermédiaire du programme de recherche Explore ?

Le programme de recherche Explore aidera le Groupe CSA à cerner et à mieux comprendre les problèmes émergents qui pourraient devenir pertinents en termes de normalisation. Les renseignements tirés des projets financés peuvent aider à orienter les priorités en matière d'élaboration de normes, les activités des programmes du Groupe CSA, comme le programme de recherche Core du Groupe CSA et le Centre de politique publique du Groupe CSA, ainsi que le travail des comités du Groupe CSA ou des groupes de travail. En fin de compte, les sujets de l'initiative de recherche choisis s'harmonisent avec des problèmes qui ont des répercussions importantes pour l'avenir au Canada et au-delà. Ils illustrent des domaines auxquels le Groupe CSA et ses collaborateurs peuvent contribuer dans les années à venir.

© 2026 Association canadienne de normalisation. Tous droits réservés.

Les projets doivent-ils aborder la préparation aux normes ?

Non. Les projets n'ont pas besoin de présenter un élément relatif à la préparation aux normes ou de démontrer un lien direct avec les normes. Étant donné que le programme de recherche Explore traite des sujets d'intérêt du Groupe CSA en matière de normes pour les 5 à 10 prochaines années, les projets nécessitant un haut degré de préparation aux normes peuvent se situer dans un trop court terme par rapport à la portée prospective du programme de recherche Explore.

Quels types de projets de recherche ne conviennent pas ?

Les projets peuvent être moins concurrentiels pour les raisons suivantes :

1. Ils ne correspondent pas clairement à l'initiative de recherche définie dans l'appel de propositions.
2. Ils sont déjà très avancés ou proches de la mise en œuvre, avec une valeur exploratoire limitée.
3. Ils reposent sur un financement externe non confirmé pour se poursuivre comme prévu.
4. Les équipes de recherche ne peuvent pas participer de manière significative à des activités de collaboration et de partage des connaissances en raison de restrictions sévères relativement à des informations exclusives ou à la confidentialité.
5. Le principal objectif des projets est l'avancement ou la commercialisation d'un outil ou d'une technologie particulière.
6. Une importante proportion de temps ou d'argent est allouée au développement d'un produit de mobilisation des connaissances spécifique (par exemple, une exposition ou une application).

Les projets qui n'expriment pas de répercussions prospectives ou qui ne sont pas davantage pertinents à l'initiative sont peu susceptibles d'être sélectionnés.

Mon projet doit-il être lié au sujet publié ?

Oui. Tout projet de recherche proposé doit contribuer clairement et directement à l'initiative de recherche du Groupe CSA indiquée dans l'appel de propositions. Les candidats doivent présenter un dossier convaincant sur la façon dont leur projet fait progresser les connaissances, apporte des solutions ou améliore la compréhension multidisciplinaire au sein de cette initiative de recherche, y compris en tenant compte des répercussions à long terme au cours de la prochaine décennie. Le Groupe CSA accueille avec enthousiasme les propositions de projet qui explorent avec soin des voies empruntées moins fréquemment ou qui remettent en question les paradigmes dominants.

Qu'arrive-t-il si la discipline de notre équipe n'est généralement pas associée au sujet ?

Utilisez votre proposition pour expliquer en détail et justifier le lien avec le sujet de l'initiative de recherche. Le Groupe CSA accueille favorablement les propositions concernant tous les domaines, à condition que les candidats puissent démontrer un lien clair et crédible entre leur travail et les objectifs, ainsi que les retombées, de l'initiative de recherche.

Les initiatives de recherche visent à étudier à la fois les aspects techniques et humains des problèmes en question, ce qui encourage les chercheurs issus de domaines non techniques, tels que les sciences sociales et les sciences humaines, à soumettre des propositions. Tous les candidats sont invités à postuler, à condition qu'ils décrivent une méthodologie de recherche claire et rigoureuse et qu'ils cherchent à générer de nouvelles idées ou preuves à l'origine de solutions potentielles.

© 2026 Association canadienne de normalisation. Tous droits réservés.

Les projets sont-ils limités aux exemples de questions de recherche fournis ?

Non. Les exemples de questions de recherche sont fournis à titre indicatif seulement. Les candidats sont invités à proposer leurs propres questions de recherche, y compris celles qui vont au-delà des exemples fournis. Toutes les demandes doivent expliquer clairement comment la recherche proposée s'harmonise avec les objectifs généraux de l'initiative de recherche mentionnés dans l'appel de propositions et comment elle y contribue.

Les propositions doivent-elles préciser un niveau de maturité technologique ?

Non, les propositions n'ont pas besoin d'inclure un niveau de maturité technologique. Toutefois, les candidats qui développent ou font progresser une technologie particulière peuvent choisir de faire référence à un tel niveau de maturité s'il s'applique de manière significative à leur projet.

Participation du Groupe CSA

Quel est le rôle d'un responsable de recherche Explore du Groupe CSA ?

Un responsable de recherche Explore du Groupe CSA sera affecté à chaque équipe de projet pour une communication régulière sur l'avancement, l'orientation et l'état du programme. Cette personne sera responsable de la gestion globale de l'initiative et des communications du Groupe CSA, ainsi que de l'élaboration de rapports de recherche. Le responsable de recherche Explore sera le premier point de contact du chercheur principal pour toute question relative au financement de la recherche. Il est demandé à l'équipe de recherche de transmettre les questions au responsable de recherche Explore par l'entremise du chercheur principal.

Comment le Groupe CSA interagira-t-il avec les équipes de projet pendant le projet ?

Le Groupe CSA s'engagera activement avec les équipes de projet financées tout au long de la période du projet pour soutenir l'harmonisation, la collaboration et l'intégration des connaissances au sein de l'initiative de recherche élargie. Le responsable de recherche Explore du Groupe CSA facilitera les communications régulières, y compris les réunions trimestrielles sur les progrès, les ateliers avec d'autres équipes financées et l'intégration des conclusions du projet dans les rapports de recherche sur le plan de l'initiative. Cet engagement vise à soutenir le partage des connaissances, l'apprentissage interprojets et l'exploration des implications globales des conclusions de la recherche, tout en respectant la confidentialité et les considérations relatives à la propriété intellectuelle.

Qui détient la propriété intellectuelle découlant de la recherche ?

Le Groupe CSA ne détiendra pas la propriété intellectuelle dans les publications et les résultats liés à la recherche (p. ex. : articles de revues, présentations de conférences, hypothèses et dissertations). Le Groupe CSA peut demander une licence d'utilisation du contenu des publications liées à la recherche dans les rapports de recherche du Groupe CSA.

© 2026 Association canadienne de normalisation. Tous droits réservés.

Comment doit-on reconnaître le financement du Groupe CSA ?

Le Groupe CSA peut demander que les publications et les résultats de recherche découlant de projets financés par le programme de recherche Explore reconnaissent le soutien du Groupe CSA, conformément aux pratiques de publication typiques.

Qui rédigera les rapports de recherche ?

Ces rapports seront rédigés par le personnel affecté au programme de recherche Explore du Groupe CSA et tireront des conclusions des projets financés en mentionnant les contributions. Le but est de synthétiser les connaissances à travers les projets sous un angle prospectif et de discuter des implications futures à un niveau macro. Les détenteurs de la propriété intellectuelle auront l'occasion d'examiner les rapports de recherche avant leur publication.

Pendant combien de temps le Groupe CSA utilisera-t-il les conclusions du projet dans les rapports de recherche ?

Le Groupe CSA peut continuer à tirer parti des conclusions du projet pour les rapports de recherche et les résultats connexes sur le plan des initiatives tant qu'elles demeurent pertinentes, ce qui peut se prolonger au-delà de la période de financement.

Évaluation et sélection

Quels sont les critères utilisés pour évaluer les propositions ?

Les propositions sont évaluées en fonction de quatre critères fondamentaux : la qualité de la recherche proposée, la compatibilité avec le sujet de l'initiative de recherche, la faisabilité et l'excellence de l'équipe de recherche. Les réviseurs évaluent l'originalité et l'importance de la recherche proposée, la clarté et la rigueur du plan de recherche, l'harmonisation du projet avec l'initiative de recherche et ses retombées interdisciplinaires potentielles, la faisabilité du plan de travail et du budget, ainsi que l'expertise et les contributions de l'équipe de recherche.

Qui examine les demandes ?

Toutes les demandes sont examinées au moyen d'un processus d'examen par les pairs qui comprend des experts externes choisis par le Groupe CSA, ainsi que le personnel du Groupe CSA. Les examens externes sont effectués en utilisant une approche en double aveugle pour promouvoir l'équité et l'objectivité. Le personnel du Groupe CSA contribue à l'évaluation programmatique et stratégique liée à l'harmonisation avec l'initiative de recherche et les objectifs plus généraux du programme de recherche Explore.

© 2026 Association canadienne de normalisation. Tous droits réservés.

Comment l'anonymat des candidats est-il assuré au cours du processus d'examen par les pairs en double aveugle ?

Les experts en la matière externes ne recevront que les renseignements inclus dans la section proposition de projet du portail de demande, c.-à-d., le titre du projet, les mots-clés, le sommaire décisionnel, le contexte et la motivation du projet, les questions de recherche, les objectifs et les contributions, la méthodologie et le plan de travail, l'atténuation des risques, la pertinence et les retombées interdisciplinaires. Les demandeurs doivent éviter d'inclure des renseignements d'identification personnelle dans ces sections. Bien que l'anonymat complet ne puisse être garanti, ces mesures visent à soutenir un processus d'examen juste et impartial.

Qu'est-ce qui est demandé en vertu du critère de faisabilité ?

Les chercheurs doivent démontrer que le projet de recherche proposé est faisable, ce qui comprend l'approche de recherche et la méthodologie, mais aussi que l'équipe et les installations associées à la proposition sont bien adaptées pour terminer le projet tel que décrit. Cela comprend une explication de l'atténuation des risques bien structurée qui présente les risques et les obstacles à la réussite, ainsi que les mesures que l'équipe prendra pour les atténuer et assurer l'avancement de la recherche. Des exemples de risques liés au projet peuvent comprendre des défis liés au développement technique, au recrutement des participants, à l'accès aux données ou à d'autres incertitudes liées au projet. Les enjeux de recherche généraux, comme l'embauche de personnel de recherche qualifié ou le maintien de la sécurité des laboratoires, ne sont pas des risques spécifiques au projet et ne doivent pas être inclus dans cette section.

Quel est le calendrier d'évaluation ?

Les dates importantes de chaque initiative de recherche sont disponibles sur le site Web du programme de recherche Explore. En général, les candidats peuvent s'attendre à recevoir une notification de la décision par courriel dans les trois mois suivant la date limite d'envoi des demandes. Veuillez noter les dates et les échéances précises pour l'initiative de recherche qui vous intéresse.

Les chercheurs en début de carrière sont-ils admissibles à postuler ?

Oui, les chercheurs, peu importe l'étape de leur carrière, sont invités à postuler. Le mérite de l'équipe de recherche sera évalué en fonction de l'étape de carrière. Il n'y a aucune préférence pour les demandes qui comprennent ou non des chercheurs en début de carrière.

Serai-je pénalisé à cause de l'incertitude des subventions renouvelables ?

Non. Certains programmes de financement, comme le Programme de subventions à la découverte du CRSNG, nécessitent un renouvellement périodique. Les demandeurs ne seront pas pénalisés en vertu du critère de faisabilité pour inclure le financement pertinent qu'ils devront renouveler au cours de la période du programme de recherche Explore. Toutefois, les activités de recherche Explore devraient progresser même si les renouvellements de subvention futurs ne sont pas concluants.

© 2026 Association canadienne de normalisation. Tous droits réservés.

Les candidats recevront-ils des commentaires personnalisés s'ils ne sont pas sélectionnés ?

Non. Bien que toutes les demandes soient soumises à un examen approfondi, un commentaire personnalisé ne sera pas fourni aux candidats non retenus. Nous encourageons les candidats à examiner attentivement l'appel de propositions et le Guide de demande afin de s'assurer de la meilleure correspondance possible avec les objectifs du programme et les critères d'évaluation.

Financement

Mon projet nécessitera plus de 150 000 $. Puis-je en demander plus ?

Non. Le financement maximal disponible dans le cadre du programme de recherche Explore du Groupe CSA est de 150 000 $ par projet sur deux ans, et un maximum de 75 000 $ par année. Les candidats peuvent combiner le financement du programme de recherche Explore avec un soutien provenant d'autres sources, à condition que le projet proposé soit réalisable et puisse être mis en œuvre comme prévu, indépendamment du statut des autres financements. Certaines équipes de recherche peuvent être invitées à demander le renouvellement de leur financement pour une période supplémentaire de deux ans. Cependant, elles sont toujours tenues de respecter les conditions de l'accord de financement de deux ans.

Une demande de projet peut-elle être inférieure à 150 000 $?

Oui. Toutefois, un budget nettement inférieur à 150 000 $ pourrait indiquer que la portée du projet ne répond pas aux critères souhaités pour ce programme.

Quels types de dépenses sont admissibles ou non admissibles ?

Le programme de recherche Explore du Groupe CSA soutient les coûts directs de recherche qui sont nécessaires à l'exécution des travaux proposés et qui sont conformes au Guide d'administration financière des trois organismes, à quelques exceptions près. Les dépenses admissibles comprennent généralement le personnel de recherche (p. ex. : étudiants de premier cycle ou de deuxième cycle, chercheurs postdoctoraux et assistants de recherche), les déplacements directement liés à la recherche, les matériaux et fournitures, les frais de publication et les autres coûts de recherche typiques.

Les dépenses non admissibles comprennent les coûts indirects ou les frais généraux, les salaires pour les chercheurs et les cochercheurs principaux ou les collaborateurs, l'enseignement/le rachat de cours, et l'acquisition d'équipements volumineux. Les demandeurs doivent concevoir leurs projets pour utiliser l'infrastructure existante ou d'autres dispositions lorsque l'accès à des équipements de grande taille est nécessaire. Si vous avez des doutes sur l'admissibilité d'une dépense proposée, nous vous encourageons à contacter l'équipe du programme de recherche Explore avant de soumettre votre proposition.

© 2026 Association canadienne de normalisation. Tous droits réservés.

Qui peut recevoir des fonds ?

Le financement du programme de recherche Explore peut être détenu et administré par le chercheur principal et, le cas échéant, par un cochercheur principal désigné, qui doivent être tous deux basés dans un établissement de recherche publique ou à but non lucratif canadien, répondre aux critères d'admissibilité du programme et conclure une entente de financement avec le Groupe CSA.

Les collaborateurs ne peuvent pas recevoir de fonds directement du programme de recherche Explore. Ils peuvent être basés dans des établissements, des organisations ou des sociétés privées au Canada ou à l'extérieur du Canada.

Une personne est-elle autorisée à agir à titre de chercheur principal sur un projet et simultanément à titre de cochercheur principal sur d'autres projets dans le même cycle de financement ?

Non, les demandeurs ne peuvent être inscrits qu'en tant que chercheur ou cochercheur principal sur un projet par cycle de financement.

Collaboration et engagement

Une collaboration préalable entre les membres de l'équipe est-elle nécessaire ?

Non. Aucune collaboration préalable entre les membres de l'équipe n'est requise. Cependant, la preuve d'une collaboration passée ou continue peut renforcer une proposition en démontrant la capacité de l'équipe à travailler efficacement ensemble. Les candidats sans collaboration préalable doivent décrire clairement comment l'expertise complémentaire des membres de l'équipe sera intégrée pour mener à bien la recherche proposée.

Existe-t-il une préférence pour les propositions avec un éventail diversifié de collaborateurs ou d'équipes interdisciplinaires ?

Les propositions ne seront ni avantagées ni désavantagées par l'inclusion de collaborateurs provenant de divers secteurs ou disciplines. Les équipes de recherche ont besoin de l'expertise appropriée pour mener à bien le projet proposé, que cette expertise provienne d'une ou de plusieurs disciplines.

La participation à toutes les réunions et à tous les ateliers est-elle requise ?

Oui. La participation active aux réunions et aux ateliers collaboratifs est une attente du programme de recherche Explore, car ces séances sont essentielles à l'engagement interdisciplinaire, à l'intégration des connaissances et à l'élaboration de renseignements sur le plan de l'initiative. Pour en savoir plus, consultez la section « Engagement collaboratif et intégration des connaissances » dans le Guide de demande.

© 2026 Association canadienne de normalisation. Tous droits réservés.

Comment la confidentialité du travail de mon équipe sera-t-elle assurée lors de l'engagement avec d'autres équipes de recherche ?

La confidentialité est un élément essentiel du programme de recherche Explore. Toutes les équipes de recherche financées sont liées par des conditions contractuelles qui les obligent à respecter la confidentialité des activités de recherche et des résultats des autres équipes. Les informations partagées pendant les réunions d'avancement et les séances de collaboration ou de mobilisation des connaissances demeurent confidentielles entre les parties participantes, sauf accord contraire. Le Groupe CSA collabore également avec les équipes de projet pour s'assurer que les résultats sur le plan de l'initiative, comme les rapports de recherche, ne divulguent pas de renseignements confidentiels ou exclusifs.

Où se tiendront les réunions en personne ?

Pour chaque initiative, il est prévu de convoquer une réunion en personne pendant la durée de l'initiative. Des réunions en personne peuvent avoir lieu dans un bureau du Groupe CSA au Canada, par exemple, à Toronto, à Ottawa, à Montréal ou à Calgary. Les budgets du projet doivent tenir compte du fait que le chercheur principal ou une personne désignée se rende à cette réunion.

Mon projet comprend un partenaire industriel. Les renseignements exclusifs doivent-ils être rendus publics ?

Non. Le Groupe CSA reconnaît que certains projets de recherche, en particulier ceux impliquant des partenaires de l'industrie, peuvent générer des données ou des conclusions qui nécessitent une protection. Un niveau raisonnable de confidentialité est respecté. Cependant, puisque le programme de recherche Explore est conçu pour soutenir le partage des connaissances et l'élaboration de rapports de recherche sur les initiatives, les projets doivent être en mesure de contribuer à l'initiative de recherche élargie en fournissant des renseignements non exclusifs. Les projets pour lesquels on s'attend à ce que tous les résultats demeurent entièrement exclusifs, sans possibilité de partager les apprentissages ou la synthèse, ne conviennent pas au programme de recherche Explore.

Échéancier

Notre projet est en retard. Est-il possible d'obtenir une prolongation sans frais ?

Les demandes de prolongation sans frais peuvent être examinées au cas par cas. Les équipes de projet sont fortement encouragées à communiquer de façon proactive les retards ou les nouveaux enjeux avec leur responsable de recherche Explore du Groupe CSA dès que possible. Une communication précoce permet au Groupe CSA d'évaluer les impacts potentiels dans le cadre de l'initiative de recherche et de collaborer avec les équipes pour gérer les échéanciers dans la mesure du possible.

© 2026 Association canadienne de normalisation. Tous droits réservés.

Je prévois tirer profit des fonds du projet pour demander d'autres fonds, mais la décision peut prendre plusieurs mois. Puis-je retarder le début du projet jusqu'à ce moment ?

Les équipes de projet peuvent utiliser les fonds d'autres sources. Cependant, les activités et l'échéancier du projet ne peuvent pas dépendre d'autres sources de financement externes et doivent être mis en œuvre comme prévu en attendant les autres réponses liées au financement. Les retards dans l'échéancier du projet auraient une incidence négative sur les équipes de projet dans l'ensemble de l'initiative de recherche. Une certaine latitude concernant la date du début du financement peut être négociée, mais sera entièrement déterminée par le Groupe CSA. Les équipes de projet sont encouragées à faire une demande rapidement pour tout financement supplémentaire et doivent commencer le projet en utilisant les fonds du Groupe CSA en attendant d'autres financements.

Ce programme prévoit-il des appels de propositions futurs ?

Oui. Les prochains appels de propositions pourraient s'appuyer sur les initiatives de recherche existantes ou introduire de nouvelles initiatives de recherche. Les candidats sont encouragés à visiter le site Web du programme de recherche Explore du Groupe CSA pour obtenir des informations sur les possibilités d'initiatives actuelles à mesure qu'elles deviennent disponibles.

Production de rapports

Quelles sont les exigences en matière d'élaboration de rapport pour ce financement ?

Un bref rapport de mise à jour du projet est requis tous les six mois. Le rapport de recherche Explore final doit être remis trois mois après la fin du projet. Les exigences en matière de rapports seront communiquées à tous les candidats retenus. Ces rapports ne seront pas diffusés publiquement. Les rapports de mise à jour sont distincts des rapports de recherche, qui sont rédigés par l'équipe du programme de recherche Explore du Groupe CSA.

Quels sont les jalons ou les résultats attendus des projets financés ?

Les attentes principales pour tous les projets soutenus sont la participation active à toutes les réunions et à tous les ateliers menés par le Groupe CSA. Cela comprend la participation à des réunions trimestrielles sur les progrès avec le Groupe CSA et à des ateliers de collaboration périodiques avec le Groupe CSA et d'autres équipes de projet dans le cadre de l'initiative de recherche pour partager les idées et les conclusions liées aux projets en cours.

Au-delà de cette participation, les résultats de recherche sont entièrement autodirigés. Ces résultats peuvent inclure, sans s'y limiter, des publications universitaires ou non, des présentations, des rapports de recherche ou d'autres résultats appropriés pour l'équipe de projet, le domaine de recherche et l'auditoire. Les équipes doivent partager toute publication soumise à des revues, à des conférences, etc., avec le Groupe CSA, ainsi que des mises à jour sur leur statut de publication.

© 2026 Association canadienne de normalisation. Tous droits réservés.

Comment les résultats seront-ils communiqués à l'ensemble de la communauté ?

Sur le plan de l'initiative, le Groupe CSA synthétise les conclusions de tous les projets dans les rapports de recherche afin de fournir des résumés généraux des conclusions collectives relatives aux initiatives. Les rapports de recherche seront rédigés par l'équipe du programme de recherche Explore du Groupe CSA en consultation avec les équipes de projet.



Questions

Où puis-je poser d'autres questions ?

Pour toute autre question, veuillez envoyer un courriel à l'adresse explore.research@csagroup.org.

© 2026 Association canadienne de normalisation. Tous droits réservés.